

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

cerfa

N° 15949 * 06

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Certifié conforme à l'original

Désignation de l'entreprise		ACC DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		5 RUE MARECHAL VAUBAN LES PORT		06300 NICE		
SIRET		4 4 5 3 5 9 7 3 0 0 0 0 2 2				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 31 12 2023		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	821 AG	821	
		Fonds commercial (1)	AH	37 900 AI	37 900	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	7 348 AK	7 348	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	16 667 AQ	3 750 12 917	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	594 427 AS	310 666 283 761	
		Autres immobilisations corporelles	AT	113 048 AU	37 426 75 622	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	150 CV	150	
		Créances rattachées à des participations	BB	145 807 BC	145 807	
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	7 930 BI	7 930	
TOTAL (III)		BJ	924 098 BK	360 011 564 086		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	111 151 BU	111 151	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	151 BW	151	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	105 339 BY	4 104 101 235	
		Autres créances (3)	BZ	55 969 CA	55 969	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE		
COMPTES DE REGULARISATION	DIVERS	Disponibilités	CF	3 347 CG	3 347	
		Charges constatées d'avances (3) *	CH	20 843 CI	20 843	
	TOTAL (III)		CJ	296 800 CK	4 104 292 696	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 220 897 1A	364 115 856 782		
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

LF AAD LF

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ACC DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100 000.)			DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	)	DG
	Report à nouveau			DH	42 007	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(26 430)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	125 577	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	438 289	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV	18 936
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	1 058	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	210 842	
	Dettes fiscales et sociales			DY	62 080	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
	TOTAL (IV)			EC	731 204	
Écart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	856 782		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			- Écart de réévaluation libre		1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	450 960
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	25 505	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

UF ANDLF

5, rue Maréchal Vauban
Les Portes du Palio
06300 NICE

ANNEXE COMPTABLE
EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 :

SOMMAIRE	INFORMATIONS	
	PRODUITES	NON PRODUITES
<u>I-REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>		
Méthodes d'évaluation	X	
Calcul des amortissements et des provisions	X	
Changement de méthode		X
Déroptions		X
Informations complémentaires	X	
<u>II-COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</u>		
Etat de l'actif immobilisé (renvoi imprimé fiscal n°2054)		X
Etat des amortissements (renvoi imprimé fiscal n°2055)		X
Etats des provisions (renvoi imprimé fiscal n°2056)		X
Etat des échéances des créances et des dettes (renvoi imprimé fiscal n°2057)		X
Informations complémentaires sur: Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		X
Frais d'établissement	X	
Frais de recherche et de développement		X
Fonds commercial	X	
Charges à payer	X	
Produits à recevoir	X	
Charges constatées d'avance	X	
Produits constatés d'avance		X
Charges à répartir sur plusieurs exercices		X
Composition du capital social	X	
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		X
Ventilation du chiffre d'affaires net	X	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X
<u>III-ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</u>		
Crédit bail	X	
Engagements financiers		X
Engagements de retraite		X
Dettes garanties par des sûretés réelles	X	
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		X
Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X
Rémunérations des dirigeants	X	
Effectif moyen	X	
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société		X
Liste des filiales et participations (renvoi imprimé fiscal n°2059G)		X
<u>IV-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</u>		

Produits et charges exceptionnels
(renvoi imprimé fiscal n°2053)
Transferts de charges
Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

V-TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ
DERNIERS EXERCICES

	X
X	X
	X

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de **856 782 Euros** et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de **1 397 029 Euros** et dégageant un déficit net comptable de **26 430 Euros**.

L'exercice a une durée de **12** mois, couvrant la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- *continuité de l'exploitation,
- *indépendance des exercices,
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Seules sont exprimées les informations significatives.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE:

Les associés de la SARL ACC DISTRIBUTION réunis en assemblée extraordinaire le 31/12/2022 ont décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du 01/01/2023.

En date du 18/07/2023, Madame Angélique DAU MAZZACORI a apporté à la SASU ADM (ANGELIQUE DAU MAZZACORI), n°SIRET : 977 934 322 00016, qui s'est constituée à cet effet, la totalité des parts sociales qu'elle détenait dans la SAS DISTRIBUTION, de sorte que la SASU ADM (ANGELIQUE DAU MAZZACORI) est devenue associée personne morale dans la SAS ACC DISTRIBUTION, en lieu et place de Madame Angélique DAU MAZZACORI, associée sortante en qualité de personne physique.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN :

1/ composition du capital social

TITRES	VALEUR NOMINALE		NOMBRE DE TITRES	
	début exercic	fin exercice	début exercice	fin exercice
parts sociales	50 €	50 €	2000	2000

2/ fonds commercial

nature	montant des éléments				dépréciation
	achetés	réévalués	reçus en apports	global	
éléments incorporels			32 900 €	32 900 €	0 €
éléments incorporels ABC 2000/Mme DERT	5 000 €			5 000 €	0 €

Le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée, il n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement.

3/ frais d'établissement

nature	valeur d'amortissement	taux d'amortissement
frais juridiques de transformation en SAS	960 €	100,00%

4/ autres immobilisations incorporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

nature	valeur d'amortissement	taux d'amortissement
logiciel KEZIA	465 €	100%
marque déposée "A l'Ombre du Caféier "	98 €	100%
création site internet "A.O.C."	6 600 €	33%
module e-commerce &pay pal sur site A.O.C.	650 €	33%
licence OFFICE 2016	356 €	100%

5/ immobilisations corporelles

En raison de la taille de l'entreprise ainsi que la nature de ses immobilisations, les nouveaux règlements CRC n°2002-10 du 12 décembre 2002 et n°2004-06 du 23 novembre 2004 concernant notamment la décomposition des immobilisations corporelles, n'ont pas été appliqués.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue:

- * Autres ensembles immobiliers : 20 ans
- * Distributeurs Automatiques Boissons Chaudes et Froides, Confiseurs et Autres D.A. : de 1 à 5 ans
- * Fontaines à eau : 5 ans
- * Machines à café : de 1 à 5 ans
- * Matériels D.A. : de 3 à 5 ans
- * Autres matériels d'exploitation : de 3 à 10 ans
- * Agencements, installations : de 4 à 10 ans
- * Matériel de Transport : de 3 à 5 ans
- * Matériel informatique et de bureau : de 3 à 5 ans
- * Mobilier : de 5 à 10 ans

6/ créances immobilisées

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

7/ évaluation des matières et marchandises

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 1°)

Les stocks de matières et autres approvisionnements sont évalués au coût d'achat.

8/ évaluation des créances et des dettes

Seules les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable. Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, elles ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provisions pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice figurent en compte de tiers ou en charges à payer au passif du bilan.

9/ stocks :

Les stocks de marchandises et autres approvisionnements sont évalués au coût d'achat.

10/ disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur

nominale.

11/ produits à recevoir

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	24 118 €
Autres créances	49 656 €
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	73 774 €

12/ charges à payer

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 521 €
Emprunts et dettes financières diverses	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	108 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 536 €
Dettes fiscales et sociales	20 592 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	0 €
Total	28 757 €

13/ charges et produits constatés d'avance

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 843 €
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	20 843 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	0 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

14/ ventilation du chiffre d'affaires net

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-21°)

Répartition par secteur d'activité Montant

	Montant	
ventes de café (grain, dosettes et capsules)	449 291 €	32%
ventes autres denrées alimentaires et boissons	38 050 €	3%
ventes d'autres marchandises	33 373 €	2%
locations ventes de fontaines à eau, machines à café et distributeurs automa	39 498 €	3%
recettes des ventes par automates et par machines à café professionnelles	815 454 €	58%
prestations de services	21 363 €	2%

Total 1 397 029 €

15/ rémunération des dirigeants

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-18°)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	41 305 €
des organes d'administration	
des organes de surveillance	

Total 41 305 €

16/ effectif moyen

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-22°)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	6	
Ouvriers		
Total	7	0

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

17/ dettes garanties par des sûretés réelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-8°)

Montant restant dû en capital :

Montant

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	412 109 €
Emprunts et dettes financières divers :	
Total	412 109 €

En ce qui concerne les emprunts en cours, les intérêts et autres frais annexes restant à échoir au 31/12/2023 reviennent au montant total de :

25 412 €

18/ crédit bail

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 53)

crédits baux mobiliers relatifs à des matériels d'exploitation et de transport

valeur d'origine	107 788 €
cumuls amortissements en fin d'exercice	21 181 €
valeur nette comptable en fin d'exercice	86 607 €

cumuls redevances payées en fin d'exercice	26 287
--	--------

redevances restant à payer	
- à un an au plus	35 242 €
- entre 1 et 5 ans	69 851 €
- à plus de 5 ans	
Total	105 092 €

valeur résiduelle (option d'achat fin de contrat)	12 846 €
---	----------

montant en charge sur l'exercice	14 113 €
----------------------------------	----------

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

19/ produits et charges exceptionnels

(Arrêté du 27 avril 1982)

(renvoi imprimé fiscal n° 2053)

20/ transferts de charges

(Arrêté du 27 avril 1982)

nature	montant
transferts de charges d'exploitation	18 402 €